

## Le grand nettoyage de printemps des « CITOYENS » !

Comme l'année passée, nous vous invitons à venir nous rejoindre lors de cette mobilisation wallonne visant à sensibiliser tout un chacun à la problématique de la **propreté publique** en vue de rendre nos lieux de vie et notre environnement plus propres.

Tous ensemble, nous prévoyons de ramasser les déchets qui jonchent la route menant de Ethe à Saint-Léger lors de la matinée du dimanche 31 mars.

Rendez-vous dès 9 :30 devant le dépôt de

boissons « Fizaine » à la sortie de Ethe.

Pour une bonne organisation, les inscriptions sont souhaitées auprès de :

- Etienne CHALON au 0494 73 18 74
- Annick VAN DEN ENDE au 0473 52 59 83



### Coordination générale :

Annick van den Ende

Etienne Chalon

Didier Feller

Site web : [www.citoyens-virton.be](http://www.citoyens-virton.be)

✉ : [2018citoyens@gmail.com](mailto:2018citoyens@gmail.com) ou [secretariat@citoyens-virton.be](mailto:secretariat@citoyens-virton.be)

45 rue de Pierrard

59 rue de Dampicourt

5 rue sur le Terme

B - 6761 Chenois

B - 6762 Saint-Mard

B - 6760 Virton

☎ (+32) 473 52 59 83

☎ (+32) 494 73 18 74

☎ (+32) 471 06 51 15

✉ [annick.vandenende@gmail.com](mailto:annick.vandenende@gmail.com)

✉ [etienne.chalon@skynet.be](mailto:etienne.chalon@skynet.be)

✉ [didierfeller@yahoo.com](mailto:didierfeller@yahoo.com)

Le saviez-vous ?



Vous pouvez vous inscrire au projet « **Ambassadeurs de la propreté** » et agir pour une Wallonie Plus Propre !

Votre rôle consistera à **maintenir propre une rue ou un quartier** que vous souhaitez parrainer toute l'année.

Pour vous inscrire, vous pouvez seul ou avec d'autres personnes cliquer sur « Je deviens Ambassadeur de la Propreté ». Ensuite, vous signerez la Charte de l'Ambassadeur de la Propreté et vous choisirez, sur la carte, la zone que vous souhaitez entretenir.

Vous recevrez gratuitement du matériel qui vous permettra de passer à l'action ! Vous déterminerez avec la commune des modalités pratiques d'évacuation des sacs récoltés.



*Coordination générale :*

Annick van den Ende

45 rue de Pierrard

B - 6761 Chenois

☎ (+32) 473 52 59 83

✉ annick.vandenende@gmail.com

Etienne Chalon

59 rue de Dampicourt

B - 6762 Saint-Mard

☎ (+32) 494 73 18 74

✉ etienne.chalon@skynet.be

Didier Feller

5 rue sur le Terme

B - 6760 Virton

☎ (+32) 471 06 51 15

✉ didierfeller@yahoo.com

Site web : [www.citoyens-virton.be](http://www.citoyens-virton.be)

✉ : [2018citoyens@gmail.com](mailto:2018citoyens@gmail.com) ou [secretariat@citoyens-virton.be](mailto:secretariat@citoyens-virton.be)

### Conseil communal de février : encore quelques brefs retours !

#### - Le dossier des bois scolytés : Allo, Madame l'Echevine !

Depuis de nombreux Conseils communaux, **Didier FELLER** s'inquiète vivement du suivi apporté par Madame l'Echevine de la transition écologique, ayant notamment les forêts dans ses attributions, dans ce dossier des bois scolytés, dossier dramatique tant pour la commune que pour les forestiers !

Il revient sur la lenteur de la libération des cautions pour les forestiers.

Celle-ci répond : *« Régulièrement, je prends contact avec le DNF mais il faut attendre les réponses de ce dernier qui n'a pas le temps pour l'instant. »*.

Nous avons pu lire dans la presse le compte-rendu des échanges survenus en conseil, invitant notamment à la prudence lorsque l'on émet des critiques (Avenir du Luxembourg du 23 février).

Ce qui fut partiellement corrigé suite à la demande d'un droit de réponse.

Depuis, les choses semblent avoir évoluées et nous ne doutons pas de la ténacité de **Didier FELLER** pour faire à nouveau le point sur ce sujet !

#### Coordination générale :

Annick van den Ende	45 rue de Pierrard	B - 6761 Chenois	☎ (+32) 473 52 59 83	✉ annick.vandenende@gmail.com
Etienne Chalon	59 rue de Dampicourt	B - 6762 Saint-Mard	☎ (+32) 494 73 18 74	✉ etienne.chalon@skynet.be
Didier Feller	5 rue sur le Terme	B - 6760 Virton	☎ (+32) 471 06 51 15	✉ didierfeller@yahoo.com

Site web : [www.citoyens-virton.be](http://www.citoyens-virton.be)

✉ : [2018citoyens@gmail.com](mailto:2018citoyens@gmail.com) ou [secretariat@citoyens-virton.be](mailto:secretariat@citoyens-virton.be)

- Désignation des représentants de la Ville dans les différentes ASBL : qui va mollo va solo !

Depuis janvier, les désignations se font au compte-goutte.

Mais, pourquoi donc ?

En fait, le collège examine scrupuleusement, un à un, tous les statuts des ASBL en vigueur avant de procéder au renouvellement des délégués communaux.

Sans remettre nullement en cause ce travail fastidieux, **Pascal MASSART** explique que cette lenteur laisse, dès lors, les acteurs de terrain en affaires courantes prolongées !

Il ne faudrait tout de même pas que les prolongations s'éternisent...

Le message a partiellement été entendu. En effet, l'ordre du jour du Conseil communal de ce mois prévoit encore quelques nouvelles désignations.

- **Bonne gouvernance : « Internet est mon ami ! »**

Le programme de formation des membres du personnel prévu pour 2018 n'ayant pu être atteint pour diverses raisons, le Conseil a été amené à prendre connaissance du plan 2019.

*Coordination générale :*

Annick van den Ende	45 rue de Pierrard	B - 6761 Chenois	☎ (+32) 473 52 59 83	✉ annick.vandenende@gmail.com
Etienne Chalon	59 rue de Dampicourt	B - 6762 Saint-Mard	☎ (+32) 494 73 18 74	✉ etienne.chalon@skynet.be
Didier Feller	5 rue sur le Terme	B - 6760 Virton	☎ (+32) 471 06 51 15	✉ didierfeller@yahoo.com

Site web : [www.citoyens-virton.be](http://www.citoyens-virton.be)

✉ : [2018citoyens@gmail.com](mailto:2018citoyens@gmail.com) ou [secretariat@citoyens-virton.be](mailto:secretariat@citoyens-virton.be)

Vu l'importance d'apporter au mieux les moyens nécessaires à l'administration quant à l'accomplissement de ses nombreuses missions, ce programme d'un montant de 39.976 € fut adopté.

Le crédit prévu au budget étant insuffisant, une modification budgétaire devra être prévue !

Par ailleurs, le collège a été interpellé quant aux formations possibles pour les mandataires surtout en ce début de législature.

Une commune n'a-t-elle pas aussi besoin de mandataires éclairés et bien formés ?

### - Vous avez dit modifications budgétaires ?

En décembre 2018, on nous annonçait : « Le vent nouveau IC-ECOLO au printemps ! Le budget 2019 à Virton ne contient pas de gros changements. Il faudra attendre les modifications budgétaires en mars ...»

Ce 21 mars, jour de l'arrivée du printemps, en consultant l'ordre du jour du Conseil communal prévu le soir même, nous ne trouverons pas encore ce fameux souffle annoncé.

Il faudra probablement attendre la venue des cloches de Pâques pour découvrir tout en éclat les fabuleuses transitions promises pendant la campagne électorale.

#### *Coordination générale :*

Annick van den Ende	45 rue de Pierrard	B - 6761 Chenois	☎ (+32) 473 52 59 83	✉ annick.vandenende@gmail.com
Etienne Chalon	59 rue de Dampicourt	B - 6762 Saint-Mard	☎ (+32) 494 73 18 74	✉ etienne.chalon@skynet.be
Didier Feller	5 rue sur le Terme	B - 6760 Virton	☎ (+32) 471 06 51 15	✉ didierfeller@yahoo.com

Site web : [www.citoyens-virton.be](http://www.citoyens-virton.be)

✉ : [2018citoyens@gmail.com](mailto:2018citoyens@gmail.com) ou [secretariat@citoyens-virton.be](mailto:secretariat@citoyens-virton.be)

- Reprise des voiries de Rabais par la commune : Un certain réalisme s'impose !

Après quelques années de discussion, ce dossier arrive enfin à la concrétisation de l'acte de cession de ces voiries pour cause d'utilité publique avec les indemnisations compensatoires suivantes :

« Considérant que les voiries n'ont pas été construites conformément aux normes définies par le service technique, IDELUX accepte d'intervenir financièrement dans la remise en état de ces voiries, dont le coût total de remise à niveau est estimé à 786.218 €. L'intervention d'IDELUX est de 400.000 €. La Commune s'engage à réaliser les travaux de réfection de ces voiries à raison de 400.000 €, dans les 2 ans suivant la signature dudit acte ».



Au regard des inscriptions budgétaires prévues, il est clair que c'est bien pour un montant de 400.000 € que le collège estime réaliser ces dits travaux. Ce montant laisse sceptique plus d'un !

Quid si ces moyens ne sont pas suffisants à une réfection de qualité ?

L'Echevin des travaux répond tout de go : « le collège devra faire des choix parmi les travaux les plus urgents ! »

Les riverains apprécieront...

*Coordination générale :*

Annick van den Ende

45 rue de Pierrard

B - 6761 Chenois

☎ (+32) 473 52 59 83

✉ annick.vandenende@gmail.com

Etienne Chalon

59 rue de Dampicourt

B - 6762 Saint-Mard

☎ (+32) 494 73 18 74

✉ etienne.chalon@skynet.be

Didier Feller

5 rue sur le Terme

B - 6760 Virton

☎ (+32) 471 06 51 15

✉ didierfeller@yahoo.com

Site web : [www.citoyens-virton.be](http://www.citoyens-virton.be)

✉ : [2018citoyens@gmail.com](mailto:2018citoyens@gmail.com) ou [secretariat@citoyens-virton.be](mailto:secretariat@citoyens-virton.be)

### - Mandats approuvés sous la responsabilité du collège !

Les membres du Conseil communal prennent acte que plus de 120 mandats ont été payés par la Directrice Financière sous la responsabilité du Collège.

En effet, au regard de certaines dispositions du règlement général de la comptabilité communale, lorsque cette dernière émet un avis défavorable (non-respect de certaines procédures : bons de commande, marchés publics,...), le Collège peut décider, malgré tout, sous sa responsabilité, d'effectuer le paiement.

Et dire que voici deux ans, certains membres de la majorité actuelle émettaient de gros doutes quant à l'importance d'objectiver clairement les problèmes au niveau des processus comptables (Rapport KPMG) !



A présent, l'Echevin des Finances, quotidiennement confronté à devoir résoudre des soucis de cet ordre comprend ENFIN le travail colossal à réaliser !

Un investissement à 200 % de sa part sera plus qu'utile pour rattraper les années perdues.

#### *Coordination générale :*

Annick van den Ende

45 rue de Pierrard

B - 6761 Chenois

☎ (+32) 473 52 59 83

✉ annick.vandenende@gmail.com

Etienne Chalon

59 rue de Dampicourt

B - 6762 Saint-Mard

☎ (+32) 494 73 18 74

✉ etienne.chalon@skynet.be

Didier Feller

5 rue sur le Terme

B - 6760 Virton

☎ (+32) 471 06 51 15

✉ didierfeller@yahoo.com

Site web : [www.citoyens-virton.be](http://www.citoyens-virton.be)

✉ : [2018citoyens@gmail.com](mailto:2018citoyens@gmail.com) ou [secretariat@citoyens-virton.be](mailto:secretariat@citoyens-virton.be)

## Construction d'un nouveau stade de football de 8000 places : Top secret ?



### Coordination générale :

Annick van den Ende

45 rue de Pierrard

B - 6761 Chenois

☎ (+32) 473 52 59 83

✉ annick.vandenende@gmail.com

Etienne Chalon

59 rue de Dampicourt

B - 6762 Saint-Mard

☎ (+32) 494 73 18 74

✉ etienne.chalon@skynet.be

Didier Feller

5 rue sur le Terme

B - 6760 Virton

☎ (+32) 471 06 51 15

✉ didierfeller@yahoo.com

Site web : [www.citoyens-virton.be](http://www.citoyens-virton.be)

✉ : [2018citoyens@gmail.com](mailto:2018citoyens@gmail.com) ou [secretariat@citoyens-virton.be](mailto:secretariat@citoyens-virton.be)

BNP Paribas : BE36 0018 3113 5381

Année 2